



ADMINISTRATION GENERALE

Administration Communale
«art» «Nom»
«Adr»
«CP»

N/Réf. : CP/FD/1716/2025
Agent traitant : Fabrice DELFOSSE
Directeur Administratif et financier

Saint-Nicolas, le 27 mai 2025

Annexe : /

Madame la/Monsieur le Bourgmestre,

Concerne : Assemblée Générale ordinaire du 30 juin 2025.

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AIDE qui se tiendra :

le lundi 30 juin 2025 A 19h00

à la station d'épuration de Liège-Oupeye

sise rue Voie de Liège 40 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau

afin de statuer sur les points figurant à l'ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale stratégie du 26 novembre 2024
- 2) Approbation des rémunérations des organes de gestion sur base des recommandations du Comité de rémunération du 10 mars 2025.
- 3) Rapport annuel relatif à l'obligation de formation des administrateurs.
- 4) Rapport du Conseil d'administration relatif aux rémunérations de l'exercice 2024 des organes de gestion et de la Direction.
- 5) Comptes annuels de l'exercice 2024 qui comprennent :
 1. Rapport d'activité
 2. Rapport de gestion
 3. Bilan, compte de résultats et l'annexe
 4. Affectation du résultat
 5. Rapport du commissaire
 6. Annexes au BNB comprenant :
 - 1) Liste des adjudicataires des marchés publics attribués durant l'exercice 2024
 - 2) Indication sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société
 - 3) Rapport spécifique relatif aux participations financières
 - 4) Rapport annuel relatif aux rémunérations des Administrateurs et de la Direction
 - 5) Rapport d'évaluation du comité de rémunération
- 6) Décharge à donner au Commissaire-réviseur.
- 7) Décharge à donner aux Administrateurs.
- 8) Désignation d'un commissaire réviseur d'entreprises en vue de la certification des comptes annuels de l'AIDE pour les exercices sociaux 2025, 2026, 2027.
- 9) Souscriptions au Capital C2 dans le cadre des contrats d'égouttage et des contrats de zone.
- 10) Renouvellement du Conseil d'administration

Vous pouvez télécharger les documents relatifs à l'ordre du jour et les différentes annexes en suivant le lien transmis par mail : [☐ AIDE AG DU 30 06 2025](#)

Nous vous saurions gré de nous faire connaître la position adoptée par le conseil communal sur l'ensemble des points portés à l'ordre du jour sur base des documents joints et ce pour le 30 juin 2025 à 16h00 au plus tard.

Dans le cas où vous ne les auriez pas reçus, veuillez-vous adresser à Madame Christelle Paquay, assistante du Comité de Direction, à l'adresse : c.paquay@aide.be.

Conformément aux dispositions du décret du 26 avril 2012, modifiant l'article L1523-13 du CDLD, les citoyens peuvent assister à l'Assemblée générale, sous les conditions suivantes :

- être domicilié dans une commune/province associée ;
- en qualité d'observateur, c'est-à-dire sans possibilité d'intervenir ;
- les citoyens ne sont pas autorisés à assister aux points de l'ordre du jour qui concernent des questions de personnes.

Nous vous souhaitons bonne réception de ces documents et vous prions d'agréer, Madame la/Monsieur le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour l'AIDE,



F. Herry,
Directeur Général.


A. Decerf,
Président.